



## ► Certigreffé référencé par le Minefi

Comme nous nous en faisons l'écho dans une édition précédente (Lettre du business n° 485), le réseau de certification électronique Certigreffé est en cours de déploiement sur le territoire national, et déjà actif en Paca. Permettant notamment de signer électroniquement des documents comptables et de les envoyer à un tiers par le biais d'Internet, ce certificat disponible auprès des greffiers des tribunaux de commerce (60 euros TTC pour le certificat annuel et 249 euros HT pour le kit et le logiciel) vient d'être référencé par le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Les entreprises pourront désormais l'utiliser en toute sécurité afin de télédéclarer et télépayer leur TVA. (M.C)